



Au moment où la loi sur la transition énergétique intégrant l'économie circulaire anime les débats à l'Assemblée Nationale, il nous a semblé important de consacrer cette News Responsable à l'économie circulaire.

L'édito par Franck Dreyer

Responsable de l'Atelier Développement Responsable du Sncd

1/4 de nos membres sont déjà signataires de la Charte Sncd Développement Responsable. Et pourquoi pas vous ?

a finalité de l'Atelier Développement Responsable ? Sensibiliser et mobiliser nos adhérents sur leur responsabilité sociétale et environnementale, en mettant à leur disposition une Charte valorisant leurs engagements auprès des donneurs d'ordres, des annonceurs et de leurs salariés.

Réservée aux membres du Sncd qui se sont par ailleurs déjà engagés à respecter la Charte déontologique du Sncd, l'adhésion à la Charte Sncd du Développement Responsable est gratuite pour ses membres. Les signataires s'engagent en respectant à la signature au moins 5 des 10 points de la charte et en s'obligeant à atteindre les 10 points dans les 5 ans (Charte Sncd Développement Responsable).



Nous comptons d'ores et déjà 29 signataires, soit près d'un quart des membres. Ces entreprises font preuve d'une forte implication avec une moyenne des engagements de 8,2 points sur 10 pour l'année 2014.

Que fait le Sncd pour vous accompagner dans cette démarche responsable ?

- Une information régulière vers les membres à travers notre Newsletter Responsable
- Un accompagnement dans la constitution (ou reconduction) de votre dossier de candidature à la Charte jusqu'à sa validation finale
- Un petit-déjeuner annuel de signatures réunissant les membres, animé par un exposé thématique
- Des rendez-vous relayés par la presse

2014. l'année de la consolidation :

- Un renforcement des audits de la qualité du suivi des engagements des membres
- 4 publications annuelles de la Newsletter Responsable
- Des réunions mensuelles de l'Atelier
- Des actions de RP soutenues
- Le recrutement de nouveaux signataires

Pourquoi y adhérer?

- Pour piloter vos démarches de RSE ou de DD
- Pour renforcer votre visibilité et votre engagement auprès des parties prenantes
- Pour anticiper les contraintes réglementaires
- Pour pouvoir communiquer sur des valeurs fortes et fondées
- Pour être éligible et crédible à certains appels d'offres

Notre campagne de recrutement des membres-signataires pour l'année 2015 démarre dans quelques jours. A vous de jouer et de candidater.

Le saviez-vous :

Economie... circulaire, collaborative, sociale, solidaire

n entend parler de plus en plus d'économie circulaire, d'économie sociale et solidaire, d'économie collaborative mais concrètement que se cache-t-il derrière ces termes barbares?

L'économie circulaire consiste à concevoir, produire et consommer différemment des biens et services, en évitant le gaspillage des ressources et des sources d'énergies non renouvelables et en supprimant les déchets mis en décharge.

Concrètement, voilà ce que cela donnerait : des produits conçus en anticipant leur recyclage, des ordures intégralement valorisées... Un monde sans déchet, en somme, avec des prélèvements minimes de matières premières.



L'économie Sociale et Solidaire (ESS) conjugue un certain nombre de principes fondateurs - recherche d'une utilité collective (besoins essentiels), non-lucrativité ou lucrativité limitée (bénéfices réinvestis au service du projet collectif) et une gouvernance démocratique. L'ESS transforme la finalité de l'entreprise (elle vise un objet social ou environnemental) et son modèle (décisions et résultats sont partagés).

Enfin, dans l'économie collaborative, l'usage prédomine sur la propriété. Dans cette économie de la fonctionnalité, l'usage d'un bien ou d'un service peut être augmenté par le partage, l'échange, le troc, la vente ou la location, avec une dimension de proximité. De nouveaux modèles de financement de l'économie hors marché boursier (monnaies alternatives, tontine - association collective d'épargne pour financer un projet -, finance responsable, sites Web de financement participatif, crowdfunding) se développent aujourd'hui partout dans le monde.

Cela transforme à la fois la notion de propriété (de la propriété à l'usage) et les modes de consommation. Par exemple, on n'achète plus une voiture, on fait de l'auto partage.

Idées reçues :

Produire durable nuit aux bénéfices

économie circulaire : ou comment transformer le jetable en ressource. Kesako? Un modèle économique visant à produire sans détruire, inspiré par la nature et les écosystèmes naturels. Car, le saviez-vous : chez les organismes vivants il n'existe pas de déchets mais des nutriments.

Si le recyclage figure comme un maillon incontournable de l'économie circulaire, cette dernière affiche un modèle complet de production, de la matière première au produit manufacturé, à la manière du chat ou plus sérieusement du papier : de nombreux produits peuvent s'enorgueillir de plusieurs vies...

Un nouvel eldorado? Soyons raisonnables. Toutefois si aujourd'hui ce business model en est à ses balbutiements, certaines expérimentations produisent des résultats probants et ce modèle innovant s'avère un nouveau facteur de productivité pour les entreprises dont il serait judicieux de s'inspirer.

De la théorie à la pratique

Des pionniers ont appliqué ce modèle, prenons l'exemple de l'île de Kalundborg (principale île et zone industrielle du Danemark, pionnière en matière d'écologie industrielle). Où depuis 1970 des entreprises « échangent » en cycle fermé leurs déchets. Outre un bénéfice pour la planète, ce circuit génère une économie globale de 15 millions de dollars par an. Pas mal, non?

Plus près de nous, le réseau d'entreprises Le Relais : inscrit dans une démarche d'économie solidaire, il est devenu en quelques années un acteur de premier plan en France dans la collecte et la valorisation textile.

Comment ? Avec entre autres la création de Métisse, entreprise à but socio-économique (EBS) qui propose une gamme d'isolation thermique et acoustique pour le bâtiment, numéro 1 européen de l'isolation en coton recyclé.

Ce sont des produits d'isolation créés à partir des vêtements

collectés dans les containers du Relais, présents sur tout le territoire, ceux que vous connaissez depuis près de 30 ans.

Ce modèle alternatif illustre parfaitement la démarche responsable d'un acteur majeur de l'économie circulaire : garantir à partir d'une performance économique probante la création d'emplois durables pour les personnes en situation d'exclusion.



Un penchant certain pour les circuits courts

Selon le rapport McKinsey commandé par la Fondation Ellen MacArthur, l'adoption de modèles circulaires pourrait générer une économie nette de matières premières de l'ordre de 700 milliards de dollars. Par exemple, la collecte systématique des déchets alimentaires ménagers, leur utilisation dans la production de biogaz et le retour des nutriments aux terres agricoles représentent une réelle opportunité puisqu'une tonne de déchets alimentaires peut générer 19,5 euros d'électricité, 13,5 euros de chaleur et 4,5 euros d'engrais.

Source: http://www.developpement-durable.gouv.fr/Quels-sont-les-benefices-de-l.html

En conclusion : l'économie circulaire, c'est penser durable, concevoir et exploiter un circuit malin, générateur de valeur !

Pour en savoir plus :

http://www.institut-economie-circulaire.fr

Localiser les containers du Relais ou découvrir la gamme Métisse.

Trucs & Astuces:

Comment se passer de son Banquier

Commençons par une devinette : quel est le point commun entre la Dépêche du Midi, le casque de moto révolutionnaire Skully AR1 et le magazine anti-chiens allemand Kot & Köter ? Vous donnez votre langue au chat ?

C'est le crowdfunding ou comment faire abstraction de sa banque pour financer un projet et c'est le cas pour ces 3 acteurs de l'économie qui ont fait appel à cette pratique pour survivre ou lancer leurs produits. En clair, le crowdfunding se définit par les moyens et les manières qui permettent de faire appel à beaucoup de personnes pour récolter des fonds.

Les grandes tendances du crowdfunding :

- Le prêt en Peer to Peer pour les particuliers et les entreprises avec l'accord d'une banque pour sécuriser la transaction (exemples d'organismes : <u>Prêt de chez moi</u>, <u>Prêt d'union</u>...)
- Le financement participatif en capital qui permet une prise de participation dans les entreprises (<u>Smartangels</u>, <u>Anaxago</u>)
- Le don sans contrepartie : le donateur ne reçoit rien ou peut recevoir un don non numéraire (<u>KissKissBankBank</u>, <u>Kickstarter</u>) ; parfait pour financer votre résidence secondaire
- La production communautaire: les investisseurs sont aussi coproducteurs, par exemple le chanteur Grégoire qui distribue des royalties aux contributeurs (Fabrique d'artistes, Mymajor company)

En bref, pour vos projets, c'est le peer to peer (P2P) ou le financement participatif et ne sous-estimez pas le poids du crowdfunding, en effet Xerfi l'évaluait en 2012 à 945 millions d'euros pour l'Europe. Tremblez banquiers !

Evènements / Agenda :







- Du 17 au 23 novembre : Semaine pour l'emploi des personnes handicapées
- Du 22 au 30 novembre : Semaine européenne de la réduction des déchets

Retrouvez l'ensemble de nos publications concernant le Dévéloppement Responsable sur notre site : http://www.sncd.org/news-responsable/

Comité de Rédaction et Atelier Développement Responsable du Sncd :

L'équipe est constituée de Laurence HULIN de MEDIAPOST Communication, Virginie FILLION de Culture Papier, Anne BERIOT-CAYLA du Sncd et Franck DREYER de REED DATA. Et pourquoi pas vous demain?

Vous souhaitez réagir, témoigner, vous investir sur le Développement Responsable : Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous!

